



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Liberaux

Question écrite n° 47977

## Texte de la question

M. Olivier Dassault attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des kinesiherapeutes liberaux. Ces professionnels sont en concurrence avec les centres de reeducation : mais alors que ces derniers augmentent chaque annee leurs tarifs en fonction de leurs couts de fonctionnement, les cabinets liberaux doivent faire face a la hausse des charges sans revalorisation du prix des actes. Cela conduit a un deficit d'investissement en connaissance et en materiel, et donc a une moindre competitivite. Il lui demande de bien vouloir lui preciser si les mesures sont envisagees, par exemple la maitrise de la demographie, afin d'harmoniser les situations de ces professionnels.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dassault Olivier](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47977

**Rubrique :** Masseurs-kinesiherapeutes

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 février 1997, page 650